

VICHY COMMUNAUTÉ, TERRITOIRE D'ATTRACTIVITÉS !



Frédéric Aguilera

Maire de Vichy

Président de Vichy
Communauté

1er Vice-président du
Conseil départemental

L'attractivité du territoire vichyssois est un élément essentiel de notre économie. Mais de quel territoire parlons-nous ?

A chaque échelon, les Collectivités, ou leur regroupement, sont mobilisés pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et la venue de nouvelles populations. Qu'il s'agisse des secteurs industriels ou touristiques, des familles ou des étudiants, tous les moyens sont employés pour attirer, séduire et promouvoir.

Vous découvrirez dans ce panorama les principales missions des Conseils départemental et régional, leur rôle dans l'économie du territoire, ainsi que l'importance du Pôle métropolitain. Ce dernier est essentiel pour renforcer l'attractivité du territoire dans le cadre d'une nouvelle gouvernance entre les différentes collectivités auvergnates, de Vichy à Brioude. Le pôle devient ainsi un espace moteur en termes de perspectives économiques et d'innovations. A Vichy Communauté, l'attractivité joue le jeu de la modernité.

L'écosystème vichyssois, ce sont des formations adaptées aux demandes des entreprises ; c'est un ensemble d'industries porteuses, et parfois locomotives, comme l'usine l'Oréal, dont nous avons fêté les 50 ans cette année ; c'est un éventail très complet de formations universitaires ; ce sont des événements fédérateurs comme les « soirées de l'emploi » ; c'est enfin un territoire à la fois urbanisé, agreste et montagnard, dont nous valorisons les atouts. Le tourisme vert en montagne bourbonnaise en est l'un des meilleurs exemples.

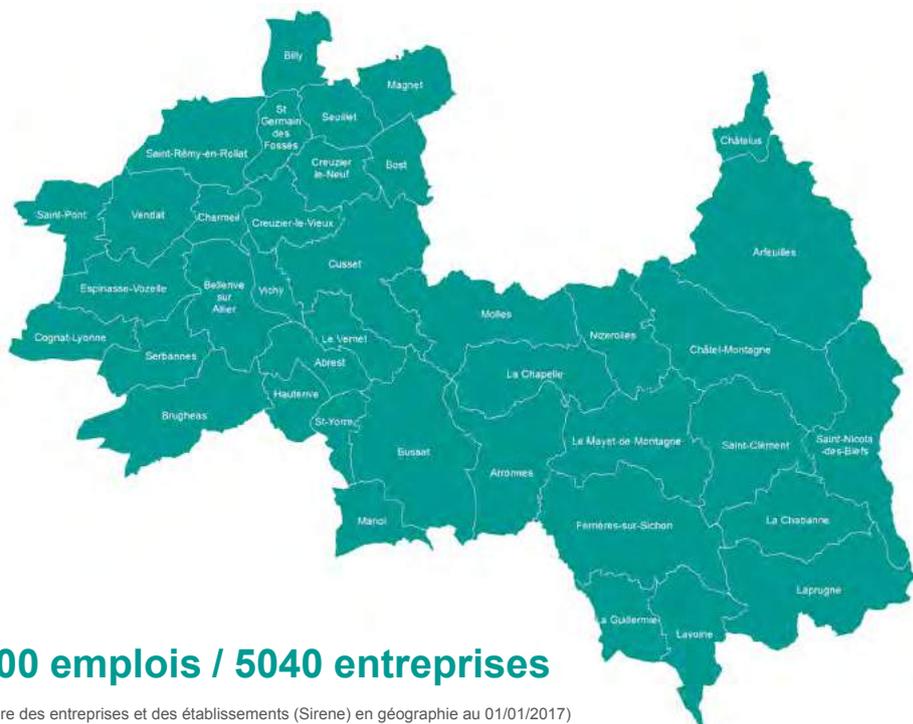
De nombreux emplois sont créés grâce à cet écosystème dynamique, auquel viennent s'ajouter des projets d'envergure comme la démarche engagée par le Ville de Vichy pour obtenir son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. La mise en valeur de notre patrimoine thermal constitue en effet un atout non-négligeable pour le développement de notre attractivité. Valorisée par un centre-ville qui fait l'objet de toutes nos attentions, cette démarche Unesco proposera aux touristes exigeants de découvrir Vichy sous un autre angle et valorisera par-là l'image de notre ville au bénéfice de tous les échelons territoriaux. Nous proposons ainsi des territoires proactifs, ouverts sur le monde et sur ce qu'il propose de meilleur. C'est de cette façon que nous construisons l'économie de demain.

VICHY COMMUNAUTÉ, UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT



VICHYCOMMUNAUTÉ
www.vichy-communauté.fr

Deuxième agglomération auvergnate en nombre d'habitants, Vichy Communauté arrive également en seconde position derrière Clermont Métropole au regard des diverses activités économiques exercées sur son territoire.



742 km² / 85 000 hab. / 31 000 emplois / 5040 entreprises

(Champ : activités marchandes hors agriculture. Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2017)



UNE ATTRACTIVITÉ STIMULÉE

Les travaux en cours du Nouveau Programme Régional de Renouvellement Urbain (NPRRU) vont permettre de réhabiliter 364 logements du **quartier de Presles** dont plusieurs bâtiments seront déconstruits d'ici fin 2020. Ce chantier prévoit la création de 162 logements, mais aussi la réalisation d'une jonction avec le boulevard urbain et l'aménagement d'espaces commerciaux et tertiaires d'ici 2024. Situé à proximité immédiate des grands équipements (Lycée, Hôpital, Gare), le quartier de Presles bénéficie d'un emplacement privilégié à la jonction de Vichy et Cusset. C'est dans ce secteur en pleine rénovation qu'est implanté **l'Atrium**, l'hôtel d'entreprises communautaire implanté à deux pas de la gare SNCF et du centre-ville vichyssois.

UN TERRITOIRE CONNECTÉ

l'étincelle



Installée dans le plus important plateau de l'Atrium (1.000 m²), **Rue de la Paye** a été la première société d'externalisation de la paye disponible sur le web. Créée en 2000 à Paris par Frédéric Malot, la startup est venue s'installer à Vichy où elle poursuit son essor. Un retour aux sources qualifié de « *bénéfique* » par ce natif de la cité thermale, « *la coordination des forces économiques locales impulsant une dynamique créatrice d'emplois* ». Quelque 80 recrutements sont prévus concernant ses missions en sous-traitance pour des clients médecins. La société développe un ensemble de prestations autour de l'externalisation de la paie et des RH. Adossée à Cegedim SRH, elle réalise aujourd'hui en moyenne 30.000 bulletins de salaire par mois pour un peu plus de 5.000 entreprises

depuis ses 3 sites de production : Vichy (siège social), Paris et Bucarest.

Soutenu par l'Agglomération et l'Agence de développement économique, en lien avec **la communauté numérique** du département (Cf. Connecting Bourbon) et du Pôle métropolitain (Cf. Marque Auvergne, Le Bivouac, etc.), **l'Étincelle**, un tiers-lieu numérique, propose à l'Atrium un espace dédié à la créativité, à l'innovation et au digital. Sa mission consiste à mettre en place des actions qui fédèrent l'écosystème numérique local : espace de coworking, conférences, expositions et ateliers se succèdent dans cet environnement productif.

Alors que le renouvellement urbain du quartier de Presles se poursuit, la réhabilitation de la rive gauche du Lac d'Allier vient de se terminer à Bellerive-sur-Allier. La rénovation du front d'Allier va profiter aux restaurants et campings ainsi qu'aux grands équipements sportifs (tennis, golf, hippodrome, Parc Omnisports).



La nouvelle promenade aménagée sur plus de 5 km le long de la rivière, de la Boucle des Isles au Pont de l'Europe, concrétise le lancement de la voie verte régionale de découverte de l'Allier qui traversera l'ensemble du territoire de Vichy Communauté sur 27 km, de Saint-Yorre et Mariol à Saint-Germain-des-Fossés et Billy à l'horizon 2021. Elle s'inscrit dans la logique d'un développement urbain qui répond aux enjeux de protection des milieux aquatiques tout en intégrant le risque inondation.

UNE AGGLOMÉRATION EN VERT ET BLEU

À l'instar des couleurs de son logo, oxygéné par le « poumon vert » de la Montagne Bourbonnaise et ses communes rurales, irrigué par la rivière Allier et ses affluents, le territoire de Vichy Communauté entretient son environnement naturel. La Montagne Bourbonnaise se vit toute l'année, avec un été plus propice à sa fréquentation pour les activités d'escalade, pêche, course d'orientation, parapente : il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Un territoire à parcourir seul ou en famille à la recherche du spot le plus adapté à ses désirs, entre farniente, promenades et activités de sport ou de loisirs.

S'inscrivant dans sa démarche **Territoire à Energie Positive**, Vichy Communauté a organisé les 1ères Assises citoyennes Énergie. L'objectif est d'atteindre à l'horizon 2050 une division par deux des consommations d'énergie et à produire autant d'énergie renouvelable que le territoire en consomme. Dans cette optique, 1.200 m² d'**ombrières photovoltaïques** en autoconsommation sont dorénavant installées sur le parking pour couvrir une partie des besoins électriques du stade aquatique, deuxième plus gros consommateur de la collectivité. Alors que l'alimentation est en passe de devenir le deuxième secteur le plus énergivore devant les transports, le **Projet Alimentaire Territorial (P.A.T)** de Vichy Communauté sensibilise en toute proximité ses habitants aux circuits courts et à l'empreinte énergétique des aliments, sans oublier le gaspillage alimentaire...



En avril 2019, Vichy a été retenue avec 15 autres territoires (dont Montpellier, Rouen, Nantes, ou Nice) pour l'expérimentation de **véhicules autonomes**. L'entreprise toulousaine EasyMile en charge du projet est partenaire de l'entreprise Ligier qui produit ces véhicules. À compter de l'automne 2019, un véhicule autonome fabriqué à Abrest doit circuler en amont du pont de Bellerive sur une distance de 1,2 km. Baptisée EZ10, cette navette électrique sans chauffeur peut transporter jusqu'à 12 personnes sur de courtes distances. L'objectif est de créer une interconnexion avec les autres réseaux de déplacement urbain, et à terme avec la navette fluviale La Mouette, en privilégiant les mobilités douces et collectives.

Après Paris et Marseille, Vichy Communauté a été la 3ème collectivité française à exploiter **une ligne de bus 100 % électrique**. Silencieux et non polluants (aucun rejet de CO2), ses quatre bus électriques de 90 places circulent sur la ligne A du réseau MOBIVIE, desservant Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier.

DES INDUSTRIELS MOBILISÉS POUR LEUR TERRITOIRE

Alors que le secteur de la construction emploie 15 % des actifs (14 % en Auvergne-Rhône-Alpes), l'industrie représente 8 % de l'activité dans le bassin de Vichy, tout comme sur l'ensemble de la région. L'industrie recrute et le fait savoir, à travers diverses opérations destinées à promouvoir un secteur représentant 7.400 salariés sur son bassin d'emploi. Initiée en 2018, l'opération **Objectif Industrie** rassemble l'ensemble des acteurs économiques concernés, au premier rang desquels Pôle Emploi, les collectivités territoriales avec leurs agences de développement et des entreprises. Elle vise à valoriser les métiers qui recrutent comme les formations à suivre.



VICHY COMMUNAUTÉ 2^{ÈME} BASSIN INDUSTRIEL AUVERGNAT

L'agglomération a été logiquement intégrée au nouveau dispositif concernant les territoires qui disposent d'un important taux d'emploi industriel (141 territoires identifiés en France, dont 15 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes). Le « **Territoire d'industrie Riom-Vichy** » qui en résulte réunit les communautés d'agglomération Riom-Limagne et Volcans et Vichy Communauté et les communautés de communes Combrailles Sioule et Morge et Saint-Pourçain Sioule Limagne. François Ligier, Président de Ligier Group et de l'Agence Vichy Communauté Développement, le copréside avec Frédéric Bonnichon, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

et président de Riom Limagne et Volcans. Avec quelque 207.700 habitants, son bassin dispose de nombreuses entreprises industrielles leaders, notamment dans les secteurs agroalimentaire, pharmacologie ou maroquinerie de luxe. Qu'il s'agisse d'expérimenter des dispositifs innovants ou d'accompagner la transition numérique, les acteurs publics et privés unissent leurs efforts pour mieux faire rayonner leur territoire.

Un label **French Tech** new look pour l'Auvergne est en place depuis avril 2019. Le territoire concerné englobe à présent Vichy, Riom et Issoire en plus de Clermont-Ferrand. Et ce sont des entrepreneurs qui prennent la direction opérationnelle. Un plan d'action répondant aux orientations stratégiques nationales et aux enjeux locaux doit être lancé : pour favoriser la croissance des entreprises, développer leurs « finalités sociétales vertueuses » et intensifier la spécialisation sur les mobilités innovantes.

DES ENTREPRISES À VISIBILITÉ INTERNATIONALE ET NATIONALE

Vichy Communauté déploie ses compétences industrielles en **plasturgie** (CTL Packaging, Zeller Plastik France) en **métallurgie/mécanique** (Valmont, leader du marché des candélabres, Sermeto, CGR Saint-Yorre, Dradura France Cusset, Forges des Margerides, Ligier Group...), **cosmétique** (CAP L'Oréal, Laboratoires Planète Bleue), **aéronautique** (safran), **électronique** (NSE, Reinhausen, Peinta, Electronica technologies...), **papier** (Renova) ou encore en **agroalimentaire** (Arrivée Auvergne, Convivial, Société Commerciale des eaux du Bassin de Vichy, Moinet Vichy Santé, Allier Volailles, CPK Production France...). Sans oublier les secteurs du **luxe** (groupes Fleurus et Sofama pour la maroquinerie), **tertiaire** (Satel, Rue de la Paye...), **transports-logistique** (Transports Thévenet, Caillot, Perrenot Bonnafoux), **Santé-Beauté-Forme** (Compagnie de Vichy, passée sous le giron de France Thermes en juin 2019, JCE Biotechnology...) et **BTP-Construction** (Planche, SAEM-ENGIE Cofely, SAE Reolon...).

ZOOM SUR QUELQUES ENTREPRISES



C'est en juillet 1969 que l'**usine L'Oréal** de Vichy-Rhue s'installe à proximité de l'émergence de ses sources. Devenu l'un des étendards du Groupe un demi-siècle plus tard, Cosmétique Active Production poursuit son développement. À sa tête depuis fin 2017, Jean-Yves Larraufie entend « faire vivre Cosmétique Active Production autour de son ADN thermal ». 400 salariés se relaient à Vichy-Rhue sur les 45.000m² de bâtiments hébergeant 40 lignes de conditionnement. Elles produisent 300 millions d'unités par an expédiées vers une soixantaine de pays par la Centrale de Distribution Internationale ouverte à Creuzier-le-Neuf en 2003. Pour accompagner la croissance de ses marques, CAP a recruté près de 80 personnes depuis 2015 (dont 50 à Vichy-Rhue et 10 à Creuzier-le-Neuf) et plus de 30 CDI ont été signés en 2018. Cette politique d'emploi se poursuit avec l'embauche prévue d'une cinquantaine de personnes sur tous les métiers.

ZOOM SUR QUELQUES ENTREPRISES (SUITE)



Le groupe NSE, dont le siège se trouve à Nizerolles en Montagne Bourbonnaise, figure parmi les fleurons industriels de Vichy Communauté. Preuve si besoin était que l'on peut réussir à l'étranger en choisissant de s'implanter en zone rurale comme l'a fait François Lacoste qui l'a créé en 1983. Spécialisé dans la conception, la fabrication et la maintenance d'équipements électroniques, NSE intervient principalement dans l'aéronautique civile, la défense, l'industrie, le ferroviaire et l'informatique.

Avec dix sites en France dont cinq en Auvergne (Nizerolles, Abrest, Aulnat, Riom, Varennes-sur-Allier), NSE compte environ 500 salariés sur le sol national. 300 personnes travaillent dans ses cinq filiales étrangères (Hongrie, Canada, Brésil, Maroc, Inde) représentant 36 % du chiffre d'affaires (50 % visés d'ici 2020).



Chateldon, Vichy Célestins et Saint-Yorre figurent sur la carte de la **Société Commerciale d'eaux minérales du Bassin de Vichy (SCBV)**. Avec quelque 50 hectares et 150 personnes travaillant sur Saint-Yorre, la SCBV ne représente qu'une petite unité de production du groupe Alma-Roxane dont elle fait partie depuis 1993. Le site s'avère néanmoins important au regard de la notoriété de ses marques.



Devenu le 3^{ème} groupe aéronautique mondial hors avionneurs suite au récent rachat de Zodiac Aerospace, Safran possède aujourd'hui 10 sociétés parmi lesquelles **Safran Electrical & Power**, leader mondial des systèmes électriques aéronautiques. Spécialiste du câblage (Cf. commandes de bord et autres systèmes embarqués, notamment des Airbus, du Rafale ou encore d'Ariane), son site de Charmeil (Ex Labinal) emploie plus de 200 salariés. Maintenance et réparation sont venus compléter en 2016 ses activités de fabrication initiales. Le travail de haute précision effectué dans ses ateliers requiert une réactivité sans faille, à même de répondre aux attentes d'un secteur technologique à la pointe de l'innovation.



7,5 millions d'euros vont bientôt être investis pour l'installation d'une troisième ligne de production sur l'usine de **Renova** à Saint-Yorre qui emploie déjà une cinquantaine de personnes. Avec 23 millions d'euros de chiffre d'affaires sur un total de 140 millions, la France représente le 3^{ème} marché de la marque, leader au Portugal et en Espagne dans la fabrication de papier toilette, serviettes et autres essuie-tout aussi design qu'innovants.

DES ZONES D'ACTIVITÉS MAILLANT LE TERRITOIRE

Avec pas moins de 21 zones d'activités réparties sur le territoire, dont 17 communautaires abritant 225 entreprises et enseignes, l'agglomération est aussi dotée de disponibilités foncières pour répondre au besoin d'installation ou développement d'entreprise.

Experte dans les domaines **Santé-Beauté-Forme**, l'agglomération s'est dotée d'un parc thématique dédié construit à Hauterive sur 13 hectares entièrement viabilisés. Labellisé « Qualiparc » depuis 2000, au vu de la qualité environnementale du site et des services proposés (Cf. TIC), le Bioparc héberge actuellement une douzaine de sociétés dont JCE Biotechnology (conception, fabrication et maintenance d'isolateurs sur mesure et de solutions personnalisées en isotechnie) qui y a construit un bâtiment de 2500 m² pour ses besoins de développement.

Les laboratoires Euromoor, travaillant principalement à la recherche, développement, production et distribution de produits de spa et soin personnel à base de Moor autrichienne (tourbière autrichienne) ont rejoint le Bioparc en 2019. Avec le Biopôle Clermont-Limagne et le Naturopôle Nutrition-Santé, le Bioparc Vichy-Hauterive fait partie du réseau des biosites d'Auvergne au service de l'accueil et du développement d'activités dans les sciences du vivant : Arbios (www.arbios.org).



Vichy décline son potentiel de **ville de congrès**, tout au long de l'année, entre architecture belle époque et nature. Son offre congrès-séminaires se déploie entre Palais des congrès et Opéra (18 000 m² en cœur de ville), et rive gauche, au Centre omnisports, au cœur d'un parc arboré de 120 hectares.

UN CŒUR DE VILLE TOUJOURS PLUS ANIMÉ

Ville touristique et thermale, Vichy bénéficie d'une dérogation autorisant l'ouverture des commerces du centre-ville le dimanche. Ouverts tous les jours de l'année, près de 500 magasins et autres boutiques, cafés et restaurants drainent une clientèle extérieure importante chaque fin de semaine. Sans oublier son Grand Marché, ses petits marchés de quartier et les nombreuses manifestations et braderies régulièrement organisées qui attirent les acheteurs éventuels. Les actions d'urbanisme mises en œuvre (dont la réhabilitation des rues Sornin et Lucas, dans l'hyper-centre vichyssois suivant celle de la rue Wilson en 2018), mais aussi la création d'un poste de manager de centre-ville ont permis à Vichy de figurer au palmarès de la « meilleure évolution de petite ville moyenne » du baromètre de la fédération du commerce spécialisé Procos 2019.

Son cœur de ville qui bat plus fort, des entrées embellies (depuis Cusset et Bellerive) et de nouveaux chantiers programmés participent à la remise en beauté de la Reine des villes d'eaux, candidate à l'inscription au patrimoine mondial de l'**Unesco**.

3 QUESTIONS AU PROFESSEUR

Yves-Jean BIGNON



Adjoint en charge
du Thermalisme
et du Patrimoine

Vice-président
du Cluster
Innovatherm

Comment avance la candidature de Vichy à l'Unesco ?

Toute l'agglomération est mobilisée autour de cette candidature et nous avons déjà obtenu 5.500 soutiens écrits provenant de 34 pays fin juin 2019. Nous souhaitons atteindre 25.000 signatures du monde entier.

Vichy est la seule ville thermale française sur la liste des « grandes villes d'eaux d'Europe » parmi les onze cités thermales susceptibles de voir leur valeur universelle exceptionnelle inscrite au patrimoine mondial de l'humanité.

Placée sous le signe de l'Unesco, l'année 2019 est rythmée par plus d'une cinquantaine de manifestations (*colloques, conférences, concerts et autres animations*) avec en point d'orgue, *la grande exposition intitulée Il était une fois la Reine des villes d'eaux* (du 14 juillet au 3 novembre au Palais des Congrès).

Quelles sont les missions de l'IIMT au sein du Campus des métiers et des qualifications « Thermalisme, bien-être et pleine santé » ?

Financé par la Région, en partenariat avec la Ville et Vichy Communauté, l'Institut Interuniversitaire de Médecine Thermale s'inscrit parmi les actions transversales du Grand Plan Thermal (2016-2020) visant à faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la 1ère région du bien-être thermal.

Participant à l'observatoire régional de la médecine thermale et de ses différents apports, l'IIMT met en place des formations diplômantes spécialisées, pour répondre aux besoins en médecins. Des séminaires de formation sont co-organisés par ses soins, qui font partie intégrante du DIU (Diplôme InterUniversitaire) de « Pratique médicale en station thermale ».

Suite à la reprise de la Compagnie de Vichy par France Thermes, quelles sont les initiatives et autres collaborations croisées envisagées au sein d'Innovatherm ?

Plusieurs stations d'Auvergne dont Vichy, viennent de mettre en place un nouveau séjour thermal élaboré selon les préconisations de l'étude clinique PACThe (programme d'accompagnement et de réhabilitation post-thérapeutique pour les femmes en rémission complète de cancer du sein en stations thermales).

La vocation thermale de Vichy la place parmi les pionnières en matière de prévention santé. Le Groupe France Thermes développe également la vision d'une médecine de prévention et d'accompagnement des pathologies chroniques dans une recherche de "pleine santé". C'est Jacques Burille, son Directeur Général (un kinésithérapeute de formation pourvu d'expériences en tant que directeur des soins puis directeur général des thermes) qui succède à Jérôme Phelipeau à la présidence d'Innovatherm. Le Cluster d'Excellence va poursuivre avec lui ses actions menées par une trentaine d'acteurs issus du secteur thermal (Groupes, PME/TPE), ainsi que des établissements de recherche publique (universités, laboratoires et services hospitaliers).



COMPAGNIE DE
VICHY

by

FRANCE THERMES

Investissons dans le capital santé

En signant l'acte d'achat de la Compagnie de Vichy le 5 juin 2019, France Thermes est devenu l'un des principaux employeurs privés (255 salariés en Equivalant Temps Plein) de l'agglomération. Expert en développement de Resorts thermaux et touristiques inconnu sur son secteur il y a dix ans, le Groupe représente aujourd'hui

SPORT ET SANTÉ FONT LA PAIRE GAGNANTE



Forte de ses infrastructures et de sa capacité d'hébergement publiques et privées, l'agglomération fait du sport un levier de développement économique, en synergie avec ses compétences dans les domaines liés « santé-beauté-forme » et thermalisme.

Tandis que l'**hippodrome de Vichy-Bellerive**, l'un des plus importants de province (avec une quarantaine de réunions de mai à septembre) a fait piste neuve pour le trot, le **stade équestre** du Sichon modernisé avec une piste en sable fibré peut recevoir des compétitions tout au long de l'année.

Depuis son ouverture en 2008, le **Stade aquatique** de l'agglomération fait lignes pleines. Scolaires et universitaires, clubs et associations, mais aussi équipes olympiques et athlètes internationaux : les nageurs plébiscitent cet équipement de qualité, à la fois sportif, ludique et esthétique.

Alors que le Parc des sources avait été transformé en village olympique, de nombreux athlètes ont découvert (et apprécié) Vichy lors de l'**Université d'été des Étoiles du Sport** en juin 2019, que la cité thermale accueillera chaque année jusqu'en 2024. Conférences, ateliers et témoignages de champions confirmés ont permis à une quarantaine de jeunes espoirs d'approfondir leur formation.

le deuxième opérateur thermal national, avec un chiffre d'affaires dépassant 55M€ en 2019. Fort d'une expérience réussie avec les resorts thermaux de Normandie (la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne reprise en 2009) et de Châtel-Guyon en Auvergne (le complexe nouvelle génération Aïga Resort ouvre ses portes au printemps 2020), France Thermes entend poursuivre sa stratégie à Vichy. Pour son Président Sylvain Serafini, « Vichy a déjà su imposer sa marque reconnue dans le monde entier. Nous sommes propriétaires de l'intégralité des activités du groupe Compagnie de Vichy, dont une partie est exploitée sous concession de l'État français depuis 1853 (actée jusqu'en 2030). Notre destin est forcément lié à celui de la Ville de Vichy et nous allons œuvrer ensemble en toute proximité. »

Le lac d'Allier, trésor local, contribue à la douceur de vivre des habitants mais aussi à générer une économie touristique et sportive de plus en plus importante. Plusieurs clubs et événements (Aviron, ski nautique de vitesse, jet-ski...) en font particulièrement l'usage et la promotion, en faisant briller le plan d'eau vichyssois dans toute la France et au-delà...

L'Ironman Vichy et l'Ironman 70.3 Vichy ont accueilli près de 4.000 athlètes fin août. Outre les participants et leurs familles, **ces grandes manifestations sportives** attirent un large public. Totalisant quelque 100.000 nuitées annuelles, le sport génère ainsi deux fois plus de nuitées que le thermalisme, l'ensemble des recettes générées étant évalué à 50 millions d'euros.

Soutenu par la Région pour atteindre ses « Enjeux 2024 », le projet de **renovation du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy** bénéficie d'une enveloppe de 24 millions d'euros. Plus et mieux qu'une simple modernisation des bâtiments, le CREPS de Vichy va se doter d'un Pôle Performance de 2.500 m² pourvu d'équipements de pointe. Ses deux étages accueilleront le Pôle Médical Sportif avec le centre de santé par le sport (ouvert à tous quels que soient la discipline sportive, l'âge et le niveau de pratique) ainsi qu'un plateau de rééducation dédié aux sportifs de haut niveau, sans oublier des espaces de préparation et de récupération (avec bains chauds et froids, sauna, hammam et soins multi sensoriels) accessibles aux personnes à mobilité réduite. « Sa complémentarité avec l'Agglomération permet de **positionner le territoire comme un site d'excellence sportive exceptionnel** au

SPORT ET SANTÉ FONT LA PAIRE GAGNANTE (suite)

niveau national et international. Le CREPS de Vichy veut devenir un centre de référence dans la détection des jeunes à potentiel atteints d'un handicap psychique ou moteur. » (Thomas Senn-Directeur).

Le Centre omnisports de Vichy et le CREPS Auvergne Rhône-Alpes Vichy offrent un plateau sportif unique en France dans un écrin de 500 hectares de verdure à proximité du centre-ville. On peut y pratiquer 50 disciplines différentes dont 27 olympiques sur 150 hectares d'équipements sportifs comme le plan d'eau de 100 ha, le stade aquatique, les 15 terrains gazonnés, le palais des sports Pierre-Coulon... Vichy Communauté et le CREPS souhaitent développer **Vichy Sport International** pour qu'il devienne une référence dans le sport de haut niveau et du handisport. C'est pourquoi 45 millions d'Euros sont investis d'ici 2021, avec le soutien de la Région

Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de l'Allier, dans l'aménagement et la réhabilitation du Centre Omnisports et du CREPS.



3 QUESTIONS À

Jean-Sébastien LALOY



Maire de Cusset

Vice-président de Vichy Communauté délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Métropole, au Sport et au Tourisme.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour permettre à l'agglomération vichyssoise de se positionner comme un site d'excellence sportive ?

La modernisation du Centre Omnisports de Vichy, articulée de façon étroite avec le projet de développement du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy, constitue le principal moyen de faire du territoire un site au rayonnement international. La Région soutient très largement ces projets aux côtés du Département de l'Allier, tant par le biais du « Pacte régional pour l'Allier » que par celui du portage des travaux du CREPS.

Au total, ce sont plus de 43 millions d'euros qui vont être injectés sur près de 150 hectares pour faire de Vichy un pôle sportif de premier plan capable notamment de constituer un centre de préparation aux JO de Paris en 2024. Nous constituons avec le CREPS un dossier de candidature en vue de figurer parmi les Centres de Préparation des JO (CPJ).

Vichy Communauté allie sport et santé pour renforcer son attractivité. Comment la Montagne Bourbonnaise apporte-t-elle sa pierre à l'édifice touristique ?

La topographie de la Montagne Bourbonnaise en fait un terrain de jeu privilégié pour les activités de pleine nature. C'est d'ailleurs son relief et la qualité des paysages traversés qui ont conduit les organisateurs de l'IronMan 70.3 à faire passer le parcours vélo de l'édition 2019 par la Montagne Bourbonnaise, avec à la clé 900 mètres de dénivelé.

Pour les amateurs de grimpe, trois sites d'escalade y sont réaménagés depuis cet été : Pierre-Châtel (Saint-Nicolas-des-Biefs), les Darots (Châtel-Montagne) et la Salette (Saint-Clément). Ce sont aujourd'hui 257 voies d'escalade qui ont été équipées (soit une centaine de voies supplémentaires). L'offre de randonnées est progressivement étoffée et mise au niveau des attentes des clientèles (balisage et entretien) et divers parcours permettent de pratiquer la course d'orientation ou le trail.

La Loge des Gardes, Montoncel ou encore le plan d'eau de Saint-Clément, viennent compléter l'éventail des possibilités d'activités déployées pour tous les goûts et à tous les niveaux avec un fort investissement sur ces trois sites emblématiques.

Alors que la coopération Université-Entreprises s'accroît, en quoi le dynamisme de l'enseignement supérieur participe-t-il au rayonnement de l'agglomération ?

Le développement du nombre d'étudiants accueillis sur le territoire représente pour nous un enjeu majeur. Cela passe par la qualité des infrastructures d'accueil, à laquelle nous sommes très vigilants et qui a conduit à implanter l'IFMK aux Docks de Blois. La qualité de services est également une priorité, tant au niveau de la restauration que du sport universitaires.

Nous travaillons activement au renforcement des relations avec l'Université Clermont Auvergne. Dans ce cadre, Vichy Communauté soutient son projet CAP 2025 (Cf. Label I-site) qui vise à la faire rentrer dans les 100 premières universités du monde. C'est une opportunité pour notre territoire et nous nous y impliquons en faisant de notre agglomération un territoire d'expérimentation du « mieux vivre tout au long de la vie », un « city lab », dans lequel des projets de recherche et d'innovation pourront se développer. Autant de moyens de séduire et d'attirer chercheurs, enseignants et étudiants !



UNE OFFRE DE FORMATIONS ÉTOFFÉE

La deuxième promotion de l'Institut supérieur de rééducation psychomotrice (ISRP) intègre 135 élèves rue Maréchal Foch où des travaux d'agrandissement ont été réalisés. Des cours vont être mutualisés avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK), dont les 400 étudiants sont installés dans le quartier des Docks de Blois.

L'Institut de Formation Supérieure en Ostéopathie (IFSO)

Vichy a transféré ses bureaux administratifs et pédagogiques rue du Général Gallieni dans l'ancien couvent des Célestins ; sa quarantaine d'étudiants pourra s'y retrouver, les 250 m² ainsi récupérés permettant d'augmenter la fréquentation de sa clinique d'application en soins ostéopathiques.

Voisins de la gare et du Centre hospitalier, les Docks de Blois, la rue Foch et la rue du Général Gallieni se trouvent également à proximité du **Pôle universitaire Lardy**.

Vichy Communauté est l'une des rares agglomérations à avoir opté pour la prise en charge de la compétence « enseignement supérieur » et ses 5 filières portées par l'Université Clermont Auvergne (UCA) comprennent une dizaine formations (de Bac +1 à Bac +5). L'UCA a ouvert une

première année de licence Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) à Vichy. Elle accueille ses 160 étudiants, dans les locaux du Pôle Lardy (pour les formations théoriques), ainsi que sur les installations sportives du Creps et du Centre Omnisports.

Près de 2.300 étudiants sont présents l'année universitaire durant sur l'agglomération vichyssoise, l'objectif étant d'arriver à 3.000 étudiants d'ici 2025.

La plupart des étudiants suivent des cours au Pôle universitaire vichyssois où ils croisent les stagiaires du CAVILAM-Alliance Française. Cette cohabitation contribue à la richesse culturelle d'un campus à dimension internationale qui contribue au rayonnement de l'agglomération.

En 2018, le CAVILAM-Alliance Française a reçu 3 982 stagiaires de 120 nationalités, dont 802 professeurs de français en formation pédagogique. L'année 2019 a commencé par une forte progression de l'activité qui a retrouvé son niveau d'avant les attentats de 2015.

Près de 70 % des participants sont logés en familles d'accueil, un réseau de 500 familles ayant été constitué dans l'agglomération. « Le CAVILAM - Alliance Française doit par ailleurs continuer à trouver de nouveaux publics pour se développer et améliorer en permanence la qualité de son accueil. C'est dans cet objectif qu'il fait construire un nouveau bâtiment au 86, rue du maréchal Lyautey, dont l'ouverture est prévue en avril 2020. Il comprendra 23 appartements, 5 salles de classe et un club pour les étudiants. »

Ainsi que le souligne son Directeur Michel Boiron, « la notoriété est basée sur trois piliers : l'excellence de la pédagogie, la qualité de l'accueil et sa politique d'innovation. L'Association développe des outils innovants et des idées originales, qui en font un centre de référence incontournable dans le domaine de l'enseignement du français pour les étrangers. Entretien des partenariats historiques avec TV5MONDE, RFI SAVOIRS, l'Organisation Internationale de la Francophonie ou encore l'institut français, le CAVILAM-Alliance Française a su prendre le virage numérique pour offrir de nouveaux produits à dimension mondiale, tel que son cours en ligne sur Internet : "Enseigner le français langue étrangère aujourd'hui" avec plus de 40.000 inscrits et 7.000 attestations de suivi distribués (sa 7^{ème} session a débuté le 10 septembre 2019) ».

* Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias (Cavilam).



Centre de référence en France pour l'enseignement du français langue étrangère et la formation de professeurs, le CAVILAM*- Alliance Française emploie 64 salariés permanents et fait appel à de nombreux vacataires pour les périodes de forte activité (plus de 120 personnes l'été).

L'exécutif de Vichy Communauté

Président et Vice-Présidents



VICHYCOMMUNAUTÉ



Frédéric AGUILERA
• *Président de Vichy Communauté*
• *Maire de Vichy*



Elisabeth CUISSET
• *1^{ère} Vice-Présidente déléguée à l'Aménagement de l'espace, et à l'Habitat*
• *Maire de Saint-Germain-des-Fossés*



Jean-Sébastien LALOY
• *2^{ème} Vice-Président délégué à l'Enseignement supérieur, à la Métropole, au Sport et au Tourisme*
• *Maire de Cusset*



François SZYPULA
• *3^{ème} Vice-Président délégué aux Fonds européens, aux Politiques contractuelles, et au Conseil de développement*
• *Maire d'Arzonnes*



Michel AURAMBOUT
• *4^{ème} Vice-Président délégué au Développement durable, aux Energies, et aux Espaces naturels sensibles*
• *Maire de Busset*



Joseph GAILLARD
• *5^{ème} Vice-Président délégué au Développement économique*
• *Adjoint au maire de Bellrive-sur-Allier*



Joseph KUCHNA
• *6^{ème} Vice-Président délégué à la Prévention des risques naturels, à la Valorisation et la Protection des rivières*
• *Maire de Saint-Yorre*



Jean-Marc GERMANANGUE
• *7^{ème} Vice-Président délégué à la Mobilité et aux Transports*
• *Maire de Vendat*



Raymond MAZAL
• *8^{ème} Vice-Président délégué à l'Assainissement*
• *Maire de Cognat-Lyonne*



Charlotte BENOIT
• *9^{ème} Vice-Présidente déléguée à la Culture et aux Ressources Humaines*
• *1^{re} Adjointe à la Mairie de Vichy*



André CROUZIER
• *10^{ème} Vice-Président délégué aux Travaux et aux Bâtiments*
• *Adjoint au Maire de Creuzier-le-Vieux*



Alain DUMONT
• *11^{ème} Vice-Président délégué à l'Enfance et à la Jeunesse*
• *Maire de Saint-Rémy-en-Rollat*



Franck GONZALES
• *12^{ème} Vice-Président délégué aux Déchets ménagers et à l'Hygiène*
• *Maire de Charmeil*



Patrick MONTAGNER
• *13^{ème} Vice-Président délégué aux Voiries communautaires et aux Liaisons routières*
• *Maire d'Abrest*



Isabelle DELUNEL
• *14^{ème} Vice-Présidente déléguée à la Cohésion sociale et l'Insertion*
• *Maire d'Espinasse-Vozelle*



Jacques TERRACOL
• *15^{ème} Vice-Président délégué à la Politique d'accueil et Ruralité*
• *Maire d'Arfeuilles*

POLE METROPOLITAIN « CLERMONT VICHY AUVERGNE » : DES PROJETS RÉSEAUX

678 771
HABITANTS87 102
ENTREPRISES278 648
EMPLOIS5 058
KM²

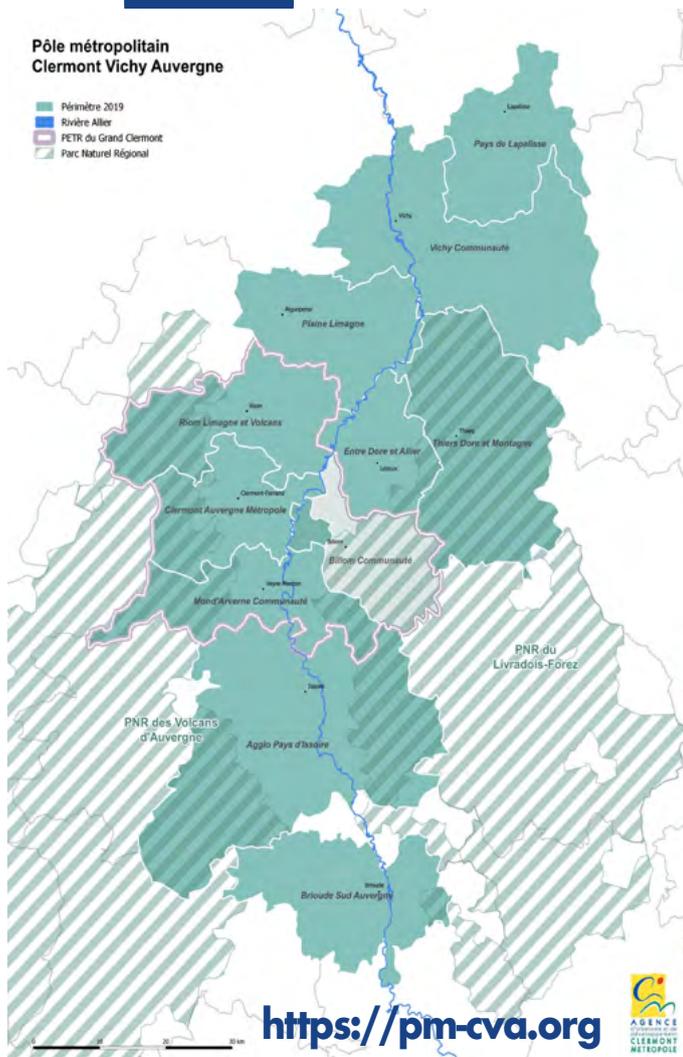
« Le Pôle regroupe des territoires voisins, inclus dans un espace métropolisé cohérent et connecté correspondant à un grand bassin de vie, qui se retrouvent sans rapport hiérarchique sur des sujets choisis conjointement, sur lesquels leur destin est commun et leurs stratégies coordonnées et partagées. » (Frédéric Aguilera - Président du Pôle).

Espace de dialogue et de coopération entre les territoires créé en 2013, le Pôle Métropolitain « Clermont Vichy Auvergne » regroupe 11 Etablissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Associant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme à ses réflexions, le Pôle se veut à l'écoute des acteurs publics et privés du territoire qu'il entend faire gagner en compétitivité.

Il assure une **triple mission de stratégie** (Cf. valorisation de la métropole de l'ouest régional), **d'incubateur** (Cf. projets d'envergure métropolitaine) et **de coordonnateur** (Cf. débats et échanges sur des thématiques intercommunales).

Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

- Périmètre 2019
- Rivière Allier
- PETR du Grand Clermont
- Parc Naturel Régional



<https://pm-cva.org>



Cadre de référence non pourvu de compétences déléguées, le Pôle Métropolitain « Clermont Vichy Auvergne » a pour mission de **fédérer les énergies des EPCI membres**, afin de faire émerger un territoire de projets d'envergure métropolitaine.

Qu'il s'agisse du **développement de l'économie numérique** dans les villes petites et moyennes par la mise en réseau des forces existantes sur le territoire, ou de la **création d'un Observatoire de la rivière Allier** associant ses réseaux scientifiques, chacun des projets portés par le Pôle s'inscrit dans cette « dynamique de flux et d'interdépendances qui lient ses territoires ».

Comptant quelque 670 000 habitants, et plus de 270 000 emplois, son bassin de vie s'étend de Vichy à Brioude. Le dialogue instauré est la clé du **maintien de relations équilibrées entre villes et campagnes**.

La rivière Allier constitue « un réel support de développement métropolitain » et le Pôle s'attache actuellement à la mise en place d'une **Route de l'Allier** favorisant multi-modalité et grande itinérance. En lien avec le projet de Vélo-route 70 et de la voie de chemin de fer, une voie verte permettra aux vélos de longer ses berges tandis que des canoë-kayaks glisseront sur ses eaux.

« Défi historique du Pôle », **la question des mobilités**, tant internes (utiliser « la voiture autrement ») qu'externes (liaisons ferroviaires vers Lyon ou Paris) fait partie de ses priorités. Des solutions d'auto partage et de co-voiturage sont à l'étude, une enquête sur les aires dédiées est en cours.

Un **plan d'actions en faveur de l'écosystème numérique** est mis en œuvre à l'échelle du Pôle ; il intègre aussi bien les organismes de formation (Cf. E-campus), que les tiers lieux, le cluster régional Digital League et autres incubateurs de startups. Ses trois axes stratégiques concernent l'inclusion numérique, l'attraction des talents et l'accompagnement des entreprises.

Le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne représente un véritable moteur de développement pour son territoire. Ses travaux apportent une réelle valeur ajoutée dans la plupart des domaines déterminant son avenir et celui de ses habitants au sein d'un monde globalisé.

LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER RENFORCE SES INVESTISSEMENTS



Au travers des aides concrètes apportées aux projets locaux structurants et des nouveaux crédits (40M€) mis en œuvre sur le territoire au travers du Pacte Allier signé avec la Région, le Conseil départemental de l'Allier sort d'une simple logique de subventions ponctuelles pour s'inscrire dans une vision à long terme. Ses investissements (directs et indirects) représentent 62M€ en 2019 (55,35M€ en 2018).



7 340 km² / 339 000 hab / 122 300 emplois / 17 380 entreprises

(source : Insee / Bilan économique de l'Allier)

Première des compétences du Département, la solidarité passe notamment par **l'insertion sociale et professionnelle**. Afin de favoriser le retour à l'emploi, la collectivité s'est rapprochée du monde de l'entreprise.

Trois dispositifs de soutien aux bénéficiaires du RSA capables de répondre à leurs besoins sont mis en place :

- **l'aide départementale à l'embauche** d'un montant de 5.000€ accordée aux entreprises embauchant un bénéficiaire du RSA pour douze mois minimum. L'objectif fixé est de 100 contrats signés en 2019, le dispositif pouvant être ensuite revu à la hausse.
- **le maintien du RSA pendant des formations régionales**, qui complète l'indemnité reçue de la Région en continuant de verser le RSA pour une personne seule. Depuis 2019, le "Parcours persévérance" (une formation de 650 heures dont 25 % du temps en entreprise) permet aux bénéficiaires du RSA de travailler un projet professionnel et d'intégrer un emploi.
- Au travers de <http://emploi.allier.fr>, le Conseil départemental finance le site internet qui regroupe près de 2.000 offres dans l'Allier (Cf. Pôle Emploi, Région job, Monster.fr...). Accessible aux entreprises et aux candidats qui disposent de conseils en ligne, il constitue un outil d'accompagnement pour des bénéficiaires du RSA qui peuvent préparer leurs démarches et consulter leurs dossiers.

Le Département a investi 3 116 000 € dans les travaux de construction du **pôle routier départemental de Saint-Rémy-en-Rollat** inauguré en juin 2019. Le regroupement d'environ 35 agents (issus des CTER de Cusset et Bellerive et de la Régie Mutualisée de Vichy) va faciliter la mutualisation et les échanges d'informations. Leurs missions principales résident dans l'entretien des 5.284 kilomètres de routes départementales (réparation de chaussées ou d'ouvrages d'arts, fauchage, signalisation) et leur exploitation (remplacement de la signalisation défectueuse ou abimée, viabilité hivernale, nettoyage de chaussées, gestion des flux de circulations, délivrance d'informations aux usagers, permissions de voiries...).

Le Département de l'Allier poursuit ses **actions en faveur d'une agriculture de proximité et du développement des circuits courts**, via sa plateforme internet Agrilocal 03. Elle permet la mise en relation simple et immédiate entre les acheteurs publics et privés de la restauration collective (collèges, écoles primaires, lycées, maisons de retraite...), avec les producteurs agricoles locaux.

Agrilocal03 a vu son chiffre d'affaires producteurs multiplié par deux entre 2017 et 2018. La plateforme compte aujourd'hui 87 acheteurs (dont 33 collèges) et propose des produits variés grâce aux 151 fournisseurs (dont 125 producteurs) qui l'alimentent.

Recouvrant à la fois le développement économique et l'aménagement du territoire, **le tourisme reste une compétence partagée** entre les différents échelons de collectivités territoriales. Le Département de l'Allier poursuit son accompagnement à destination des acteurs touristiques au travers d'une convention de partenariat signée avec la Région pour la période 2017-2020.

Elle fixe les modalités de collaboration des deux collectivités pour une durée de 3 ans. La mutualisation de leurs ressources vise à favoriser l'émergence de projets structurants générateurs d'emplois sur le territoire. Le tourisme itinérant et les grandes randonnées, le thermalisme et la santé, la gastronomie et l'oénotourisme sont les thématiques d'excellence soutenues par des dispositifs financiers départementaux à destination des projets d'hébergement privés.

L'EXÉCUTIF DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Commentry

Claude RIBOULET
Président du Conseil départemental.



Vichy 2

Frédéric AGUILERA
1^{er} vice-président chargé de l'aménagement du territoire, des politiques contractuelles et de la communication.



Vichy 1

Élisabeth CUISSET
2^e vice-présidente chargée des infrastructures, des routes et des bâtiments.



Saint-Pourçain-sur-Sioule

Bernard COULON
3^e vice-président chargé du développement et de la promotion de l'économie, des entreprises et du tourisme.



Moulins 2

Nicole TABUTIN
4^e vice-présidente chargée des solidarités, de l'autonomie, de l'enfance et de la famille.



Montluçon 3

Christian CHITO
5^e vice-président chargé du numérique, du développement durable, de l'environnement et des ressources naturelles et du cadre de vie.



Bourbon l'Archambault

Corinne COUPAS
6^e vice-présidente chargée des sports, de la pleine nature, de la ruralité, de l'attractivité des territoires et des services au public. Déléguée à la coopération internationale.



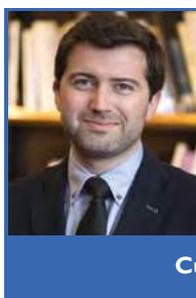
Gannat

André BIDAUD
7^e vice-président chargé des collèges, des TICE, des transports et de la mobilité.



Saint-Pourçain-sur-Sioule

Catherine CORTI
8^e vice-présidente chargée de l'habitat et de l'urbanisme.



Cusset

Jean-Sébastien LALOY
9^e vice-président chargé de la culture, du patrimoine, de l'enseignement supérieur, de la mémoire.



Annie CORNE
10^e vice-présidente chargée de l'emploi, de l'économie sociale, de l'insertion sociale et professionnelle et de la prévention spécialisée.



Jean-Jacques ROZIER
11^e vice-président chargé des ressources humaines, de l'administration générale, de la coopération internationale et de la commande publique. Délégué à la mémoire.

AUVERGNE-RHONE-ALPES, REGION AMBITIEUSE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Avec ses 7,9M d'habitants Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} région industrielle française (500 000 emplois) et 2^{ème} région exportatrice de France. Son économie est avant tout tertiaire, mais aussi industrielle. Auvergne-Rhône-Alpes est la 8^{ème} région la plus riche d'Europe. Son produit intérieur brut, 239 milliards d'euros en 2012 est comparable à celui du Danemark et supérieur à celui de l'Irlande, du Portugal, de la Finlande et de la Grèce.



1^{ère} région industrielle de France

70 000 km² / 8 M. d'habitants / 3 341 000 emplois / 770 000 entreprises

3 QUESTIONS À

Charlotte BENOIT



Conseillère régionale

1^{ère} Adjointe au Maire
de Vichy

Vice-présidente de
Vichy Communauté

Après le Cantal, la Haute-Loire et l'Ardèche, le Département de l'Allier est le quatrième à contractualiser avec la Région sous forme d'un Pacte.

Quels sont les axes majeurs de la convention établie en 2019 entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Allier ?

Avec pour objectif prioritaire le désenclavement du territoire, le Pacte conclu repose sur quatre orientations principales :

- **L'aménagement** par l'accompagnement de projets locaux structurants.
- **Le développement économique**, en vue d'ancrer les nouvelles populations sur le territoire par le développement de l'agriculture, du tourisme et des PME.
- **L'ouverture du territoire**, afin d'offrir aux Bourbonnais des infrastructures routières, ferroviaires et numériques performantes dans un environnement préservé de qualité.
- **Le soutien au patrimoine local ainsi qu'au sport et à l'éducation** (Cf. Accession à l'enseignement supérieur).

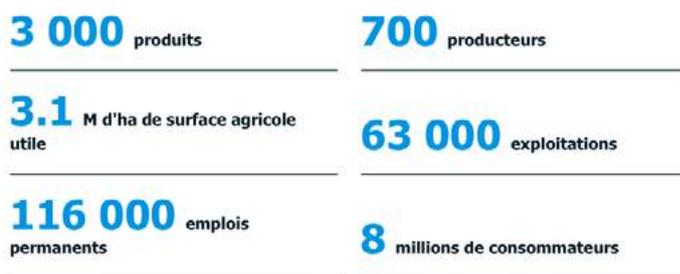
La Région et le Département s'engagent à coordonner leurs actions pour contribuer au développement de l'Allier de manière concertée, en équilibrant leurs interventions sur les trois agglomérations de Moulins, Montluçon et Vichy. La Région apporte un financement de 60 millions d'euros sur 3 ans, via des soutiens régionaux directs aux maîtres d'ouvrages d'opération. Le Département apporte sur la même période un financement de 40 millions d'euros.

Comment la résorption des zones blanches va-t-elle contribuer à l'équilibre des zones rurales et urbaines ?

L'accès au THD (Très Haut Débit) pour tous est impératif, afin d'offrir à chacun, quel que soit son lieu de résidence dans notre région, un service efficace et de qualité en terme de connectivité.

Le contrat de Partenariat Public-Privé liant la Région et les 4 Départements auvergnats à Auvergne Très Haut Débit (filiale d'Orange) a été renégocié en avril 2019, permettant au territoire de connaître une accélération numérique. L'Auvergne va atteindre 436.000 prises optiques avec 3 ans d'avance sur le programme initial. D'ici 2022, plus de 90% des logements et locaux professionnels de l'Auvergne seront éligibles à la fibre optique. D'ici fin 2020, grâce aux technologies complémentaires à la fibre (Cf. 4G fixe et satellite), 100% des habitants de l'Auvergne pourront bénéficier du Très Haut Débit.

En outre, la Région investit pour résorber 48 zones blanches en téléphonie mobile d'ici 2021, en partenariat avec l'État et le Département. Sur l'Agglomération vichyssoise, le pylône de Châtel-Montagne est en cours d'implantation.



**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
VÉRITABLE FERME
À L'ÉCHELLE RÉGIONALE**

Par quels moyens la Région entend-elle favoriser le développement de l'agriculture ?

Le budget agricole est passé de 35M€ à 85M€ en trois ans, pour devenir le premier budget agricole de toutes les régions de France, capable d'accompagner toutes les filières. Issue d'un travail commun avec l'ensemble des filières agricoles et alimentaires d'Auvergne-Rhône-Alpes, La Région du Goût fédère de nombreuses structures professionnelles. La marque « Région du Goût » étant une démarche complémentaire des marques territoriales existantes, elle coexiste avec les signes officiels de qualité (AOP, AOC, IGP, Label Rouge et Bio).

L'ambition affichée de La Région du Goût est claire : valoriser les productions agricoles régionales et leur offrir davantage de débouchés, pour maintenir la valeur ajoutée sur le territoire régional

En février 2019, le **3.000^{ème} produit agréé Région du Goût** a été mis à l'honneur sur le stand de la Région au Salon international de l'agriculture. Il s'agit d'un **Parfait de Salers**, inspiré du Parfait de Charolais emblématique de **Convivial**.

Basée à Creuzier-le-Vieux sur la zone de Vichy-Rhue, la société (19 millions d'€ de chiffres d'affaires et 66 salariés) a été fondée en 1989 dans l'Allier par Jean Meunier ; elle a été reprise fin 2018 par le groupe coopératif Sicarev en partenariat avec GLBV (Groupement limousin bétail et viande).

Territoire d'industrie comme de tourisme vert, mais aussi terre de culture et d'innovation, Vichy Communauté entend bien faire valoir sa vitalité sportive et sa douceur de vivre au sein de la 1^{ère} Région industrielle de France, l'une des plus performantes d'Europe.

L'exécutif

Président et Vice-Présidents



Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Etienne BLANC

Délégué aux finances,
à l'administration générale,
aux économies budgétaires
et aux politiques transfrontalières



Samy KEFI-JÉRÔME

Délégué aux politiques sociales,
à la politique de la ville
et à la famille



Béatrice BERTHOUX

Déléguée aux lycées



Eric FOURNIER

Délégué à l'environnement,
au développement durable,
à l'énergie et aux Parcs naturels
régionaux



Philippe MEUNIER

Délégué à la sécurité, aux
partenariats internationaux,
aux aéroports et zones
aéroportuaires, à la forêt et au
bois, à la chasse et à la pêche



Annabel ANDRÉ LAURENT

Déléguée aux entreprises,
à l'emploi, au développement
économique, au commerce,
à l'artisanat et aux professions
libérales



Martine GUIBERT

Déléguée
aux transports



Jean-Pierre TAITE

Délégué à l'Agriculture,
à la viticulture et aux produits
du terroir



Yannick NEUDER

Délégué à l'enseignement
supérieur, à la recherche
et à l'innovation, aux fonds
européens et à la santé



**Stéphanie
PERNOD-BEAUDON**

Déléguée à la formation
professionnelle,
à l'apprentissage et au sport



Marie-Camille REY

Déléguée à la jeunesse
et à la vie associative



Juliette JARRY

Déléguée aux infrastructures,
à l'économie et aux usages
numériques



Nicolas DARAGON

Délégué au tourisme
et au thermalisme



Florence VERNEY-CARRON

Déléguée à la culture
et au patrimoine



En attente
de nomination
au moment de
l'impression

Délégué à l'aménagement
du territoire et à la solidarité
avec les territoires auvergnats